

bien témoigné de mon désir de le voir réussir lorsqu'il est parti pour Londres, et, en m'abstenant de toute observation durant la conférence, prouvé que je ne voulais en aucune manière lui rendre la situation difficile. Le grand objectif de mon honorable ami était, disait-il, d'accroître la clientèle anglaise pour le blé canadien et je voulais vraiment lui éviter tout embarras de ce côté. L'esprit dans lequel le premier ministre s'est présenté à la conférence, les déclarations qu'il y a faites, et les mesures qu'il y a proposées, voilà sur quoi doit reposer le jugement que nous avons à porter sur son attitude en cette circonstance et ce sont les trois aspects de la question que je me propose d'analyser ce soir. Son rôle doit être apprécié selon les résultats accomplis. La situation en Canada est-elle meilleure actuellement qu'au moment du départ de mon honorable ami pour la conférence, et si elle est meilleure, le devons-nous à sa participation à la conférence? Voilà une question raisonnable à se poser. Les relations entre l'Angleterre et le Canada sont-elles meilleures aujourd'hui qu'antérieurement? Deux questions appropriées dont la réponse nous permettra de conclure sur les résultats de la mission du premier ministre à Londres.

La Chambre sait fort bien que toutes les conférences impériales comportent une certaine procédure. La dernière n'était pas la première réunion de ce genre, soit politique, soit économique. Sauf erreur, c'était la douzième ou la quatorzième depuis trente à quarante ans. Durant cette période, ces conférences ont réuni des hommes politiques d'opinions différentes pour discuter les sujets soumis à leurs délibérations, et dans le cours des choses des méthodes de procédure, certaines pratiques et des précédents se sont établis dont il faut tenir compte dans ces réunions. Pratiques et précédents bien connus dont l'objet est d'ordonner les délibérations de manière à tenir compte des situations délicates et compliquées qui se présentent, et à éviter l'éveil des susceptibilités étrangères à l'égard de l'empire dans les solutions préconisées aux différents problèmes à résoudre. Et pour faciliter la tâche des conférences on les prépare de longue main. Les divers gouvernements se communiquent respectivement les sujets qu'ils se proposent de soumettre, et l'ordre de procédure s'établit sur le programme arrêté. Puis la conférence s'ouvre selon un cérémonial destiné à créer une atmosphère favorable aux discussions. L'échange officieux de vues et les déclarations dont le public peut être informé immédiatement, comme les sentiments réciproques des différents gouvernements représentés, forment le thème des premières séances. Retenons bien que les conférences sont précisément ce que le mot comporte:

[Le très hon. Mackenzie King.]

des réunions pour discuter. Ce ne sont ni des séances de cabinets pour arrêter des directives impériales, ni des parlements réunis pour discuter d'affaires publiques d'intérêt mutuel. Aucun gouvernement ne consentirait à une conférence d'où seraient exclues certaines formalités préliminaires et une certaine discrétion au début. Si mon très honorable ami est d'avis que tous les sujets en discussion dont les conférences sont susceptibles d'être saisies doivent être connus et publiés d'avance et que ce doit être là chose convenue et arrêtée, je lui dirai qu'il ne trouvera pas de gouvernements disposés à participer. Il faut, dans une certaine mesure du moins, que chacun d'entre eux puisse prendre position en toute liberté avant que de s'exposer à la critique publique. Je veux être bien compris. Je serais le dernier à souscrire à l'idée que tout doit se passer dans le mystère ou qu'une politique sera arrêtée dans le secret. Il n'est pas au pouvoir d'une conférence d'établir une directive. Les différents représentants à une conférence peuvent échanger leurs vues; ils peuvent exposer des manières de voir qui, à leur avis, sont susceptibles de rendre le plus grand service, mais ils doivent accomplir ce devoir d'une façon qui n'embarrassera pas les gouvernements auxquels ils s'adressent ou qui sont représentés à la conférence.

Il a toujours été entendu aux conférences impériales que chaque représentant est libre d'exposer au Parlement de son pays, à son retour, l'attitude qu'il a prise et les objections, s'il y en a, que l'on a faites à son attitude et à ses propositions. Il est absolument libre de faire toute déclaration qu'il juge à propos de faire à son propre Parlement dans le but de faire connaître chaque aspect de la situation; mais il n'est pas supposé entraver toutes les délibérations de la conférence en prenant publiquement, dès le début, une attitude susceptible de rendre toute négociation impossible.

Ces choses sont si évidentes qu'il semble extraordinaire d'avoir à les mentionner. Dans une conférence impériale, comme dans toute conférence entre des gouvernements, chaque gouvernement doit de toute nécessité respecter la politique et les affaires domestiques reconnues d'un autre gouvernement. Aucun gouvernement n'a le droit dans une conférence de critiquer les affaires domestiques d'un autre pays, de discuter les questions concernant la politique de ce pays ou de critiquer la politique des gouvernements représentés à la conférence. Il peut tenter d'obtenir tel ou tel changement, mais il ne peut en imposer aucun. Dans une conférence, un gouvernement doit respecter l'attitude d'un autre gouvernement; tous doivent respecter le point de vue des